

Ecole élémentaire Jean Moulin
2 rue Georges Renaudot
Aix-en-Othe
10160 Aix-Villemaur-Pâlis
Tél : 03 25 46 65 43
E-mail : ce.0100716z@ac-reims.fr

Compte-rendu du premier conseil d'école

duvendredi 15novembre2019

Ouverture de la séance à 18h

Présents :

Représentants de la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis

- M. Yves Fournier, maire de la commune d'Aix-Villemaur-Palis
- M. Marc Fournier, représentant de la commune chargé de l'école Jean Moulin

Equipe enseignante

- Mme Richer, enseignante
- Mme Vincent, enseignante
- Mme Dufresne, enseignante
- Mme Mahieu, enseignante
- M Couvant, enseignant
- M. Cunsolo, enseignant et directeur de l'école
- M. Martin, enseignant
- M Soyer, Maître E du RASED
- Mme Partiot, enseignante
- Mme Massicart, AESH collective
- Mme Bécue, enseignante

Représentants de parents d'élèves

- Mr Ancher Christian
- Mme Canot Sandrine
- Mme Legrain Céline
- Mme Monvoisin Estelle
- Mr Rincant Jérôme
- Mme Troletti Yannick

Représentant de l'accueil Périscolaire

- Mme Dominique Piton, directrice accueil collectif des mineurs.

Représentante DDEN

- Mme Pascale Bourdon

Excusées :

- Mme Neau Elodie, professeure des écoles stagiaire
- Mme Brnzic, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Bonnetterre Elodie

Ordre du jour

Préambule : il a été demandé par les représentants des parents d'élèves d'ajouter à l'ordre du jour des questions diverses, les points suivants:

- l'opportunité de la mise en place de blocs de béton aux abords de l'école qui rendent la circulation difficile.
- l'emplacement actuel des ralentisseurs et l'absence d'agents un midi pour régler le trafic au passage piétons.

1. Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux représentants de parents d'élèves élus.
2. Effectifs de l'école et prévision pour la rentrée 2020.
3. Règlement intérieur et ses annexes
4. Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
5. Bilan financier de l'coopérativescolaire
6. Projets pédagogiques
7. Evaluations CP-CE1
8. Evaluations CM Reperdys
9. Travaux à venir
10. Questions diverses:

1-Présentation de l'équipe enseignante et des nouveaux représentants de parents d'élèves

Présentation du conseil d'école par le biais d'un tour de place.

Accueil de la nouvelle DDEN et explication de son rôle aux nouveaux représentants de parents d'élèves au sein du conseil d'école :

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des bénévoles, partenaires de l'école publique. Ils veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école, autour de l'école. Ils sont garants des valeurs républicaines ; à savoir l'égalité, la gratuité et la laïcité. Ils exercent ainsi une fonction de contrôle, de vigilance et de propositions. Le DDEN est une personne ressource pour l'école.

2-Effectifs de l'école et prévisions pour rentrée 2020

EFFECTIFS AU 15 NOVEMBRE 2019 PREVISIONS POUR SEPTEMBRE 2020

Mme Mahieu	Mme Bécue	Mme Van Overbeke	Mme Dufresne	Mme Chamoin	Mr Couvant	Mme Richer	M. Martin
CP1	CP2	CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM1-CM2	CM2
16	16	22	6+18=24	23	24	10+12=22	24

	16-nov-18	15-nov-19	Prévision des effectifs rentrée 2020	
CLASSES	NB D'ELEVES	NB D'ELEVES		
CP	27	32	CP	22
CE1	32	28	CE1	32
CE2	41	34	CE2	28
CM1	39	41	CM1	34
CM2	32	36	CM2	41
TOTAL	171	171	TOTAL	157

ULIS	10	10		9
------	----	----	--	---

Total des effectifs	181	181	-15	166
----------------------------	------------	------------	-----	------------

Baisse des effectifs assez conséquente à la rentrée de septembre 2020 liée à un départ important de CM2 en 6^{ème} et un faible contingent de maternelles prévu pour le CP.

3-Règlement intérieur et ses annexes

Le règlement intérieur de l'école définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative, il est élaboré conformément au règlement type départemental. Il est examiné puis voté lors du Conseil d'école.

Le règlement intérieur de l'école Jean Moulin a été envoyé préalablement à tous les membres du conseil d'école pour examen et suggestions.

Il a été demandé d'ajouter les coordonnées de l'accueil de loisirs.

Le règlement intérieur est adopté.

4-Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Le Rased est constitué

-d'une psychologue scolaire, Anne Laugier,

- d'une maîtresse relationnelle, Marie-Laure Fleurot, qui intervient auprès des élèves ayant des difficultés diverses les empêchant d'entrer dans les apprentissages (une demande d'autorisation de prise en charge est demandée aux familles). Elle n'interviendra qu'à partir du second trimestre.

-d'un maître pédagogique, Christian Soyer, intervient auprès des élèves qui ont des difficultés d'apprentissages, sur demande de l'enseignant, en petit groupe ou au sein de la classe

Le Rased intervient principalement au cycle 2 dans notre école.

5-Bilan de la coopérative

La coopérative scolaire s'élève à ce jour à 7 586,31€

En ce début d'année scolaire, un bénéfice exceptionnel de 1 127,50 € a été réalisé grâce à la vente de photographies de classes.

Une cotisation n'est plus demandée aux familles depuis maintenant deux ans. C'est une participation ne pouvant excéder 5€ **maximum** qui est parfois demandée aux parents lors de sorties pédagogiques.

La coopérative est toujours affiliée à l'OCCE.

Le directeur rappelle aux membres du conseil d'école que toute action visant à rapporter de l'argent à la coopérative se fera à l'initiative des enseignants et au travers de la réunion de parents qui voudront bien se réunir au sein d'une association ou d'un Comité.

Une date de réunion sera proposée courant décembre.

6-Projets pédagogiques

2 classes de CP : projet classe nature au centre Yvonne Martinot sur 3 déplacements à Mesnil-saint-Père sur les thèmes de la diversité de la faune, de l'interaction entre le monde animal et son environnement et la sollicitation du sens d'observation des élèves. Ce projet est réalisé avec le concours des CP/CE1 de l'école de Pâlis. A ce sujet a été soulevé le problème d'acheminement des élèves de Pâlis à Aix-en-Othe. Le nombre d'enfants de Pâlis devant être acheminés à Aix n'étant que de 12 élèves, monsieur le Maire propose de mettre à disposition le mini bus de la Commune.

Subventionné par la Commune et la Région

3 classes de CP et 1 classe de CE1 : Projet jardin en partenariat avec le CIEA d'Othe et d'Armance sur les thèmes suivants

- Découverte du sol
- Le compost et la gestion dirigée des déchets
- Aménagement du jardin
- Les besoins des plantes et des semis
- La biodiversité dans mon jardin

Subventionné par la coopérative scolaire et la Région

2 classes de CP et les GS de l'école maternelle Jean de La Fontaine : projet Chomedey de Maisonneuve.

Subventionné par l'Association « Chomedey de Maisonneuve » et la coopérative scolaire.

1 classe de CM1/CM2 : création d'un jardin médiéval en collaboration avec un architecte dans le cadre d'un PAG (projet artistique globalisé)

Subventionné par l'éducation nationale

2 classes de CM1 et CM2 : visite du Musée de l'air et de l'Espace au Bourget.

Subventionné par la coopérative scolaire.

1 classe de CE1/CE2 : projet en arts visuels en partenariat avec la CAF et l'UNESCO visant à étudier l'impact psychologique des arts visuels sur l'évolution de l'enfant. Un plasticien intervient durant 15 séances de 2 heures dans la classe de CE1/CE2 avec pour thème : « la planète aujourd'hui ... et demain ? » Une exposition aura lieu à Troyes le 14 mai où l'œuvre réalisée sera exposée.

Subventionné par la CAF et UNESCO

1 classe de CM1/CM2 : sur proposition de Mme Carlier de la bibliothèque d'Aix-Villemaur-Pâlis, réalisation de petits livres avec « pop up » avec l'aide du graphiste et artiste Philippe Ug et grâce à l'association « Lire et faire lire » de la Ligue de l'Enseignement.

Subventionné par l'association « Lire et faire lire »

1 classe de CM2 : sur proposition de Mme Carlier de la bibliothèque d'Aix-Villemaur-Pâlis, création de marionnettes avec la compagnie des « frères Georges », sous l'égide de la médiathèque de l'Aube, adaptation d'histoires jeunesse et spectacle à l'attention des CP/CE1.

Subventionné par la MDA (médiathèque de l'Aube)

7-Evaluations CP-CE1

Les évaluations nationales ont été passées mi-septembre. Les résultats ont été transmis aux enseignants afin de mettre en place, au sein de la classe, des groupes de besoins spécifiques. Les résultats sont également transmis aux familles.

Une deuxième évaluation sera proposée aux élèves de Cp au mois de février.

8-Evaluations CM Reperdys.

Pour la deuxième année consécutive, des évaluations sont proposées aux élèves de CM1 et CM2 afin de repérer les élèves susceptibles de présenter des troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

Les résultats de ce repérage seront transmis aux familles afin qu'elles puissent, le cas échéant, prendre contact avec un professionnel pour faire à leur enfant un bilan orthophonique.

Ces résultats permettent aussi aux enseignants de proposer aux élèves repérés des outils adaptés à leurs besoins.

Cette année 25% des élèves de CM2 sont repérés pouvant être susceptibles de présenter des troubles spécifiques du langage et des apprentissages pour un taux de 10% en CM1

9-Travaux à venir

Changement de toutes les fenêtres du rez-de-chaussée de l'aile sud de l'école ainsi que les fenêtres du local RASED au deuxième étage, soit un total de 16 fenêtres.

Travaux de démolition des préfabriqués.

10-Questions diverses

Demande des parents des élèves : opportunité de la mise en place de blocs de béton aux abords de l'école qui rendent la circulation difficile. L'emplacement actuel des ralentisseurs et l'absence d'agents un midi pour régler le trafic au passage piétons

Suite à l'accident survenu l'année dernière aux abords de l'école, la commune a décidé de placer de façon expérimentale des blocs de béton afin de limiter la circulation à un lieu plus accidentogène. Monsieur le Maire assure que les remarques des parents des élèves seront prises en compte et que cette mesure n'était pas figée dans le temps.

Quant à l'absence d'un agent à la sortie des élèves un midi, elle a été exceptionnelle suite aux grands nombres de personnels malades ce jour.

.

Clôture du conseil : 20h00